

Professionalisation du coaching en entreprise

RS6075 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32150
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/07/2022
Date d'échéance	20/07/2024

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES · SIRET : 19931827000014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Professionalisation du Coaching en entreprise » est destinée à un public de cadres exerçant au sein de grands groupes, des PME et des TPE, en entreprises publique, privée et associative. C'est un parcours pédagogique à visée professionnelle qui garantit d'une part, l'acquisition d'outils d'accompagnement individuel et collectif, et d'autre part, qui garantit un perfectionnement des pratiques usuelles du coaching individuel et d'équipe. Ce dispositif permet également aux stagiaires d'adopter une posture réflexive grâce à la supervision réalisée tout au long du parcours pédagogique par les intervenants professionnels et universitaires. Cette certification permet précisément aux praticiens, encadrant une équipe ou non, de réaliser la pause réflexive qui va permettre leur montée en compétences et ainsi : consolider leurs connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice du coaching professionnel ; professionnaliser leur culture métier pour développer leur style propre d'intervention ; comprendre, diagnostiquer et anticiper les risques psychosociaux dans l'entreprise / l'organisation ; améliorer la structuration de leurs interventions dans un cadre éthique et déontologique ; développer l'approche critique des méthodes et des outils d'évaluation afin de trouver leur positionnement, entre posture et imposture ; s'approprier les outils de pilotage de la performance collective ; et enfin, mettre en perspective les différents terrains des pratiques professionnelles.

Ce dispositif, globalement, répond au besoin de développement et de performance individuelle et collective pour les praticiens (coachs, cadres, managers et dirigeants). L'enjeu étant pour ces derniers de contribuer à maintenir l'équilibre entre performance et bien-être de leurs collaborateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le coaching professionnel consiste à accompagner un individu, un binôme, une équipe, une organisation, de manière totalement personnalisée à appréhender la situation sous un angle différent du sien afin de faire évoluer les situations vers l'atteinte des objectifs professionnels.

Compétences attestées :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Construire son identité de coach

en définissant sa posture de coach dans le cadre éthique selon le référentiel du coaching commun aux grandes fédérations du coaching

- Élaborer et formaliser le cadre de la prestation de coaching

:

Qualifier la demande du client et proposer un plan d'action flexible en mobilisant les outils adaptés (les différents types d'entretien-clinique, d'explicitation, d'évaluation, coaching-, tests psychotechniques, questionnaires...)

- Maîtriser les concepts historiques et déontologiques liés au coaching : Mobiliser les principaux concepts historiques et déontologiques dans le but d'acquérir une approche systémique du coaching

- Accompagner le client en situation de coaching individuel /de coaching de binôme / coaching collectif : Appliquer les modalités d'accompagnement en mobilisant les outils appropriés préalablement définies avec le coaché conformément au plan d'action
- Perfectionner sa pratique professionnelle par la supervision : Mettre en œuvre une démarche réflexive dans sa pratique pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue
- Construire et développer son activité : Réaliser une étude d'opportunité afin de vérifier la faisabilité du projet avec la clientèle ciblée

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis exigés pour accéder à cette certification sont : Être titulaire d'une certification de niveau 6 (Master 1, etc.) et trois ans d'expérience professionnelle dans les ressources humaines.

Après examen et sélection du dossier de candidature, les candidats sont reçus en entretien par les responsables pédagogiques (le coordinateur et le responsable de formation).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de 4 membres dont deux enseignants universitaires et deux professionnels praticiens en coaching.

Base légale

Date de décision	20/07/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/07/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6928

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://fc.univ-paris8.fr/-professionnalisation-du-coaching-en-entreprise-dfssu->

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6075/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	89 %
Période	03/2023 – 04/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	50 850 €

Coût moyen par dossier	5 650 €
Durée moyenne	494 h
Période	02/2023 – 03/2023
France compétences	48 %
Reste à charge titulaire	48 %
Entreprise	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.